

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
20 décembre 2004
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 16 décembre 2004, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité durant le mois d'octobre 2004 (voir annexe).

Ce récapitulatif, qui a été établi sous ma responsabilité à la suite des consultations tenues avec les membres du Conseil conformément à la note du Président du Conseil de sécurité en date du 12 juin 1997 (S/1997/451), ne saurait être considéré comme représentant le point de vue du Conseil.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Emyr **Jones Parry**



**Annexe à la lettre datée du 16 décembre 2004, adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité
sous la présidence du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord (octobre 2004)**

Introduction

Le Conseil de sécurité a eu un programme de travail chargé en octobre 2004. Des débats publics se sont déroulés sur la justice et l'état de droit; les femmes, la paix et la sécurité; la lutte antiterroriste; et le Moyen-Orient. Des séances d'information publiques, ouvertes à tous les États Membres de l'ONU, se sont tenues sur le Soudan, l'Afghanistan, le Moyen-Orient et les Grands Lacs. Le Conseil a tenu deux séances privées avec les pays qui fournissent des contingents. Le Conseil a aussi tenu 15 consultations informelles plénières et a adopté quatre résolutions et quatre déclarations du Président.

Afrique

République centrafricaine

Le 25 octobre, le Représentant spécial du Secrétaire général Lamine Cissé a fait un exposé devant le Conseil sur les consultations informelles tenues sur les événements survenus en République centrafricaine depuis juillet 2004. Les membres du Conseil se sont félicités de la prorogation du mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) jusqu'en décembre 2005 et ont demandé à la communauté internationale d'apporter un appui financier aux élections et de contribuer à consolider la paix fragile en République centrafricaine. Le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2004/39) en date du 28 octobre.

République démocratique du Congo

Le 1^{er} octobre, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1565 (2004) prorogeant de six mois le mandat de la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et augmentant ses effectifs de 5 900 personnels.

Guinée-Bissau

Lors de consultations informelles tenues le 22 octobre, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Tuliameni Kalomoh, a informé les membres du Conseil sur la situation en Guinée-Bissau depuis la signature, le 10 octobre, du Mémoire d'accord entre le Gouvernement et les soldats mutins. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) était étroitement engagée. Les priorités du Gouvernement étaient les arriérés de traitements dans la fonction publique, les réformes du secteur de la sécurité et la

reconstruction économique. Les membres du Conseil ont reconnu qu'il fallait s'attaquer aux causes profondes du conflit et faire face à cette situation de façon coordonnée en faisant appel aux organismes compétents des Nations Unies.

Grands Lacs

Lors d'une séance publique tenue le 27 octobre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Ibrahima Fall, a informé le Conseil de sécurité des préparatifs pour le premier Sommet de la Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs, qui devait se tenir à Dar es-Salaam les 19 et 20 novembre. M. Fall a dit que le Sommet devait adopter une déclaration de principes sur la consolidation de la sécurité, de la stabilité et du développement dans la région des Grands Lacs. Il mettrait en place un comité interministériel permanent chargé de transformer ces principes en plan d'action avant le deuxième sommet, qui devait se tenir à Nairobi en 2005. Le Sommet de Nairobi adopterait un pacte de stabilité, de sécurité et de développement pour la région des Grands Lacs. Les membres du Conseil attendaient avec impatience l'application des conclusions de la Conférence et encourageaient les représentants de la société civile à y participer pleinement.

Libéria

Les membres du Conseil ont examiné les sanctions à l'encontre du Libéria lors de consultations officieuses tenues le 7 octobre. L'Ambassadeur Akram du Pakistan, Président du Comité des sanctions sur le Libéria, a informé les membres du Conseil du dernier rapport établi par le Groupe d'experts et des vues des membres du Comité sur celui-ci. Les membres du Conseil se sont félicités des progrès partiels faits en vue de répondre aux conditions fixées pour la levée des sanctions qui frappent les diamants et le bois d'œuvre, mais ils ont conclu que ces conditions n'avaient pas encore été pleinement remplies. Ils ont souligné que les sanctions n'étaient pas imposées à titre de mesure punitive et ont encouragé le Gouvernement national de transition du Libéria à faire de nouveaux progrès d'ici au prochain examen en décembre.

Somalie

Lors de consultations officieuses tenues le 26 octobre, les membres du Conseil ont écouté un exposé du Représentant du Secrétaire général, Winston Tubman, concernant le rapport du Secrétaire général en date du 8 octobre et sur les faits récents survenus lors de la Conférence de réconciliation nationale en Somalie. M. Tubman a qualifié d'importants les progrès réalisés à la Conférence de réconciliation nationale en Somalie et a demandé instamment l'appui de la communauté internationale. Compte tenu de la situation précaire qui régnait à l'intérieur de la Somalie, M. Tubman a recommandé une augmentation progressive du rôle des Nations Unies adapté au progrès politique et à la situation dans le pays en matière de sécurité. Les membres du Conseil ont conclu que, si de graves problèmes perduraient en Somalie, des signes laissaient entrevoir une lumière au bout du tunnel. Les membres du Conseil ont ensuite adopté une déclaration du Président (S/PRST/2004/38), dans laquelle ils ont réitéré leur volonté de parvenir à un règlement global et durable de la situation en Somalie, ont déclaré qu'ils avaient hâte de voir mis en place dans un proche avenir un gouvernement fédéral de transition et ont rendu hommage aux États membres de l'Autorité

intergouvernementale pour le développement (IGAD), notamment au Gouvernement kényan, à l'Union africaine, ainsi qu'aux autres pays et organisations pour l'appui constructif qu'ils avaient apporté à l'entreprise de réconciliation nationale en Somalie.

Soudan

Le 5 octobre, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Pronk, a informé le Conseil de sécurité des rapports du Secrétaire général sur le Darfour pour septembre et sur le processus de Naivasha. M. Pronk estimait que le Gouvernement soudanais n'avait pratiquement pas fait de progrès en septembre pour ce qui est de la sécurité, du désarmement et de la fin de l'impunité au Darfour. Les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés face à l'absence continue de progrès et ont décidé que les effectifs et le mandat de la Mission de l'Union africaine au Darfour devaient être renforcés. Les membres ont demandé aussi qu'une assistance internationale accrue soit fournie à l'Union africaine. M. Pronk a également informé le Conseil de l'état des entretiens à Naivasha et souligné qu'il était important de parvenir à un accord. M. Pronk a proposé l'envoi d'une mission du Conseil de sécurité à Nairobi pour insister sur ce message auprès des parties.

Le 26 octobre, le Conseil a adopté la résolution 1569 (2004) formalisant sa décision de tenir une réunion à Nairobi les 18 et 19 novembre pour discuter du Soudan et des autres efforts de paix dans la région, à la suite de l'initiative prise par la mission des États-Unis de proposer cette réunion.

Sahara occidental

Le Conseil de sécurité a tenu des consultations le 26 octobre sur la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Le Représentant spécial du Secrétaire général, Alvaro de Soto, a présenté le rapport du Secrétaire général et a décrit au Conseil les façons dont il s'était efforcé de faire progresser le processus. Le 28 octobre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1570 (2004) prorogeant le mandat de la MINURSO pendant six mois.

Amérique

Haïti

Le Conseil de sécurité a écouté un exposé du Sous-Secrétaire général au maintien de la paix, M. Hedi Annabi, sur la violence en Haïti et les travaux de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Les membres du Conseil ont prôné un accroissement des contingents fournis, un dialogue politique et un processus de désarmement, démobilisation et réinsertion en Haïti.

Asie

Afghanistan

Le Conseil a écouté, le 12 octobre, un exposé du Sous-Secrétaire général au maintien de la paix, M. Hedi Annabi, sur la première élection présidentielle tenue en

Afghanistan. M. Annabi a dit au Conseil qu'aucun incident violent n'avait été signalé et que le verdict populaire lors de l'élection qui s'était déroulée le 9 octobre avait été extrêmement positif. Selon les estimations initiales, la participation avait été élevée. Le décompte devait durer plusieurs semaines. M. Annabi a loué le rôle des Gouvernements iranien et pakistanais. Il a informé aussi le Conseil que l'Organe mixte d'administration des élections (Nations Unies et Afghanistan) avait créé un groupe chargé d'enquêter sur les rapports faisant état d'irrégularités, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'encre indélébile. Les membres du Conseil ont salué ces élections en les qualifiant de jalon historique dans le processus politique afghan et se sont félicités du climat de sécurité dans lequel les élections s'étaient déroulées. Ils ont déclaré aussi qu'il fallait dorénavant mettre l'accent sur les préparatifs pour les élections législatives. Le 12 octobre, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2004/35) dans laquelle il s'est félicité des élections présidentielles; a félicité les Afghans et a rendu hommage à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et à l'Organe mixte d'administration des élections; et a appelé à préparer les élections législatives sans tarder.

Bougainville

Les membres du Conseil ont écouté, le 11 octobre, un exposé du Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Danilo Turk, sur l'évolution de l'ensemble de la situation à Bougainville. Celui-ci a indiqué que plus de 94 % de toutes les armes collectées avaient été détruites. Fait moins positif, il prévoyait qu'il ne serait pas possible de tenir des élections avant mars ou avril 2005. Les membres du Conseil reconnaissent le rôle important joué par les Nations Unies dans le processus de paix et se félicitaient des progrès enregistrés en matière de destruction d'armes. On s'accordait largement à reconnaître qu'il était nécessaire d'avoir un plan de clôture de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB).

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Conseil de sécurité a tenu, le 4 octobre, un débat public sur la situation au Moyen-Orient, durant lequel l'Algérie a présenté un projet de résolution. Le projet a été mis aux voix le 5 octobre, mais le Conseil ne l'a pas adopté. Par la suite, le Conseil a écouté, le 22 octobre, un exposé périodique du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Sir Kieran Prendergast. Lors des consultations officieuses qui ont suivi, les membres du Conseil ont discuté des moyens qui permettraient de relancer le processus de paix et de ramener les deux parties à la Feuille de route. Dans une déclaration succincte faite à la presse à l'issue des consultations, le Président a souligné que le Conseil de sécurité s'inquiétait de l'absence de progrès faits dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient et demandé instamment aux deux parties de commencer à appliquer dès que possible les dispositions de la Feuille de route.

Le Représentant permanent du Liban et le Représentant permanent de la République arabe syrienne ont envoyé une lettre au Président du Conseil, respectivement le 5 et le 6 octobre, expliquant leur position sur la résolution 1559 (2004) du Conseil. Le Conseil a discuté le rapport du Secrétaire général (S/2004/777) le 8 octobre. Terje Roed-Larsen, le Coordonnateur du Secrétaire

général pour le Moyen-Orient, a présenté le rapport du Secrétaire général et a rappelé que celui-ci avait conclu que les conditions énoncées dans la résolution n'avaient pas été remplies. Dans le cadre de la discussion, les membres ont exprimé des avis différents sur la pleine application et sur la nécessité d'un suivi. Le 19 octobre, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2004/36) en réponse au rapport du Secrétaire général.

Iraq

Le 1^{er} octobre, le Conseil de sécurité a répondu à la lettre du Secrétaire général en date du 21 septembre 2004 concernant la structure de sécurité intégrée pour la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Le Conseil s'est félicité des arrangements énoncés dans la lettre du Secrétaire général et a demandé instamment aux États Membres de répondre positivement en versant des contributions.

Le 14 octobre, les membres du Conseil de sécurité ont été informés par le Président du Conseil de sécurité d'un entretien avec M. Demetrius Perricos, Président exécutif par intérim de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU). Les membres du Conseil ont ainsi appris que M. Perricos avait rencontré M. Charles Duelfer, du Groupe d'investigation en Iraq, le 8 octobre pour discuter de la teneur du rapport de l'ISG publié le 6 octobre. M. Perricos avait aussi indiqué que le prochain rapport trimestriel de la COCOVINU serait diffusé au Conseil le 1^{er} décembre 2004.

Europe

Chypre

Le 11 octobre, les membres du Conseil ont écouté un exposé du Conseiller spécial par intérim du Secrétaire général à Chypre et chef de mission Zbigniew Wlosowicz sur le dernier en date des rapports du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), notamment ses recommandations relatives à la modification du mandat de l'UNFICYP. Le 22 octobre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1568 (2004) dans laquelle il a approuvé les recommandations du Secrétaire général et a prorogé le mandat de l'UNFICYP jusqu'au 15 juin 2005. Le Conseil de sécurité a tenu, le 8 octobre, une réunion avec les pays qui fournissent des contingents à l'UNFICYP.

Géorgie

Les membres du Conseil ont discuté du rapport du Secrétaire général sur la situation en Abkhazie (Géorgie) lors de consultations officielles, le 27 octobre. La Représentante spéciale Heidi Tagliavini a informé les membres du Conseil des activités de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) et sur les faits survenus depuis l'établissement du rapport. Le processus de paix était au point mort. Certains faits incitaient à un optimisme prudent, mais tout dépendait de la reprise des négociations entre les parties. Les membres du Conseil étaient tous préoccupés par l'état du processus de paix et espéraient que la prochaine réunion du Groupe des Amis du Secrétaire général lui permettrait d'aller de l'avant.

Autres questions

Lutte antiterroriste

Le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1566 (2004) sur le terrorisme le 8 octobre. On espérait que cela donnerait un nouvel élan aux activités des Nations Unies relatives à la lutte antiterroriste et encouragerait la coordination entre les différents organes du Conseil de sécurité œuvrant dans le domaine du terrorisme.

L'Ambassadeur Denisov, Président du Comité contre le terrorisme, a informé les membres du Conseil des réalisations du Comité lors d'une séance publique le 19 octobre. Il a souligné qu'il était important que la Direction du Comité contre le terrorisme devienne opérationnelle dès que possible et il a demandé aux États Membres de continuer à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de la résolution 1373 (2001).

Affaires humanitaires

Le 21 octobre, Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, a informé le Conseil des situations humanitaires dans le nord de l'Ouganda et dans la région du Darfour, au Soudan. Dans le nord de l'Ouganda, M. Egeland a dit que la situation constituait la situation d'urgence la plus négligée du monde et il a plaidé en faveur d'un règlement pacifique du conflit. Il a souligné la détresse des personnes déplacées dans leur propre pays et les répercussions du conflit sur les enfants. Concernant le Darfour, M. Egeland a appelé l'attention sur la détérioration de la situation en matière de sécurité et sur l'accroissement des besoins humanitaires. De plus, M. Egeland a souligné qu'il était important de déployer rapidement la mission élargie de l'Union africaine, de mettre un terme aux attaques contre les civils et de faire des progrès sur la voie d'un règlement politique. Le Tchad et la Guinée ont aussi été mentionnés au titre d'une alerte rapide, car la détérioration de la situation humanitaire dans ces pays risquait d'avoir des répercussions sur la stabilité régionale.

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

Le 14 octobre, le Conseil a adopté la résolution 1567 (2004) transmettant les candidatures au siège de juge du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, pour les élections devant se tenir le 18 novembre 2004.

Justice et état de droit

Le Conseil a tenu une réunion selon la formule Arria, sous la présidence du Chili, le 30 septembre, en vue d'être informé sur les questions relatives à la justice et à l'état de droit par les représentants du Centre international pour la justice transitionnelle, M. William O'Neill (consultant indépendant), l'Académie mondiale pour la paix et Amnesty International. Ce dialogue a informé le Conseil des préparatifs pour la réunion publique du 6 octobre sur la justice et l'état de droit. À cette réunion, le Conseil a écouté le Secrétaire général, M. Juan Mendez (Conseiller spécial sur la prévention du génocide) et M. Mark Malloch-Brown (Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement). Au total, 45 personnes ont pris la parole, représentant ou non des membres du Conseil. Le Conseil a adopté une déclaration du Président, réaffirmant l'importance cruciale qu'il attache à la promotion de la justice et de l'état de droit, et priant instamment l'Organisation des

Nations Unies de faire des propositions concernant l'application des recommandations énoncées dans le rapport du Secrétaire général du 3 août 2004.

Les femmes, la paix et la sécurité

Le Conseil a tenu un débat ouvert le 28 octobre en vue de célébrer le quatrième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) sur la question « Les femmes, la paix et la sécurité ». Le débat a porté sur la violence sexiste dans les situations de conflit. Jean-Marie Guéhenno (Secrétaire général adjoint au maintien de la paix), Louise Arbour (Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme), Thoraya Obaid (Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population), Noeleen Heyzer (Directrice exécutive du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme) et Agathe Rwankuba (représentant une organisation de femmes de la République démocratique du Congo) ont pris la parole. Le Conseil a adopté la déclaration du Président. Le Bénin a accueilli avant le débat une réunion tenue selon la formule Arria, durant laquelle plusieurs organisations non gouvernementales, notamment du Soudan, du Rwanda et des Balkans, ont abordé différents aspects de l'application de la résolution 1325 (2000).

Autres événements

Sierra Leone

Le 27 octobre, le Président du Conseil de sécurité a coprésidé, avec le Président de l'Assemblée générale et le Président du Conseil économique et social, une réunion publique à l'occasion du lancement du rapport final de la Commission vérité et réconciliation, en Sierra Leone. Le Ministre adjoint des affaires étrangères de la Sierra Leone, Mohamed Kamara, a fait une déclaration et a remis, lors d'une cérémonie, un exemplaire du rapport de la Commission. Carol Bellamy, Directrice exécutive de l'UNICEF, a souligné l'importance des témoignages des enfants et des recommandations faites pour l'avenir. Les Représentants permanents du Ghana et du Nigéria ont aussi pris la parole, le Ghana assurant la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Nigéria, la présidence de l'Union africaine.
